



MEILLEURS VŒUX

pour cette nouvelle année

2022

Proposition
**DE COURS D'
INFORMATIQUE**

Vie citoyenne
**CONSEIL
MUNICIPAL DES
ENFANTS**

CCAS
**LA MARPA
PREND FORME**

Le mot de Mme le Maire

Chers Arenthonnaises et Arenthonnais,

Tout d'abord, je souhaite une nouvelle fois vous remercier pour les très nombreux témoignages et marques de sympathie reçus lors du décès de mon conjoint.

Cette année encore nous ne pourrons organiser de cérémonie des vœux mais nos pensées iront malgré tout vers vous, particulièrement vers ceux qui souffrent ou qui sont seuls.

Je vous souhaite une très bonne année 2022, pleine de bonheur, je vous souhaite surtout une très bonne santé à vous et à vos proches.

Concernant les nouvelles de la Commune, vous les trouverez dans les pages suivantes que je vous laisse découvrir. Les projets avancent même si ce n'est pas aussi vite qu'on le souhaiterait.

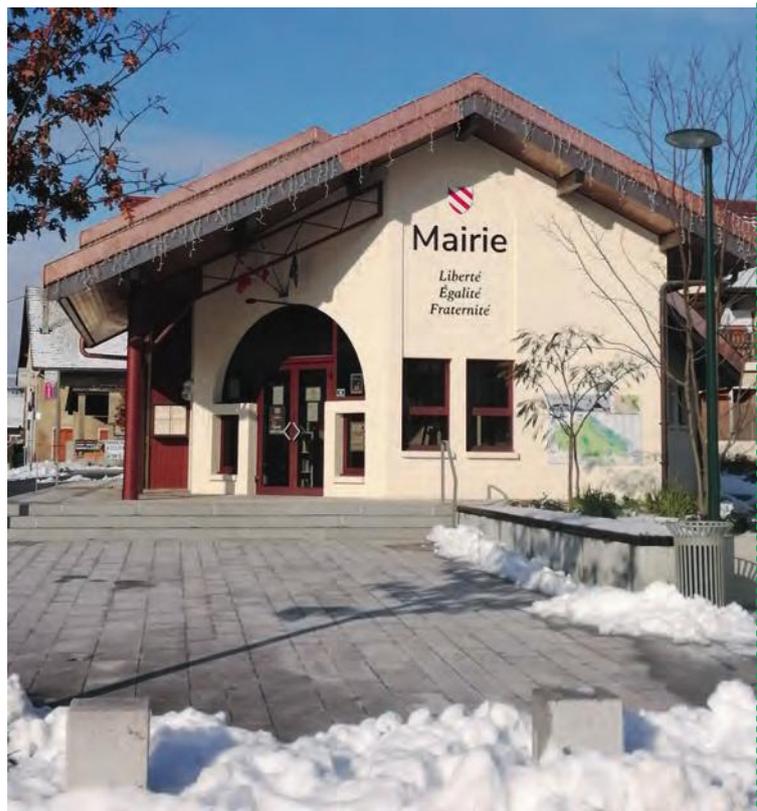
La rénovation de l'école est sur les rails : nous travaillons actuellement avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) ainsi qu'avec une commission réunissant les principaux acteurs concernés, afin de réaliser un cahier des charges sur lequel sera basé l'appel à candidature à destination des architectes.

En ce qui concerne **les classes maternelles que nous souhaiterions tous accueillir sur notre commune**, la Communauté de Communes du Pays Rochois, compétente en matière d'écoles maternelles, va lancer une étude complète sur les besoins, mais aussi sur différents autres paramètres, comme par exemple, les flux de circulation nécessaires à la scolarisation des enfants. Nous devrions avant fin 2022 avoir un résultat puis une décision quant à la construction ou non de nouveaux équipements, et quant à leur emplacement sur le territoire.

Également avec le CAUE, **nous élaborons un cahier des charges à destination de promoteurs pour l'aménagement du terrain au centre du village**. Nous avons bon espoir qu'un appel à projets soit lancé début d'année 2022. Nous avons voulu « sauvegarder » certaines maisons anciennes situées sur ce terrain. C'est pourquoi nous étudions la possibilité d'y installer de nouveaux commerces ou services. Nous pensons que ces maisons font partie du patrimoine et de l'histoire de la commune et qu'il est important d'essayer de les conserver.

Nous aurons le plaisir d'accueillir en début d'année, tout d'abord dans la maison Alain Velluz puis, si leur projet se concrétise, dans « **la maison Sauthier** » rénovée et agrandie, **trois jeunes médecins généralistes**. Si ces praticiens ne pourront accueillir l'intégralité des patients des docteurs Bon, les habitants d'Arenthon auront la priorité. **C'est une très bonne nouvelle pour notre commune, et je crois que nous pouvons en être fiers.**

A ce sujet, je voudrais ici saluer les docteurs Bon qui prennent une retraite amplement méritée. Ils ont consacré leur vie à soigner et prendre soin de milliers de personnes. Qu'ils en soient



Le mot de Mme le Maire

remerciés. Je leur souhaite une excellente retraite qui j'en suis sûre sera bien remplie.

Un **Conseil Municipal des Enfants** a vu le jour dernièrement. Félicitations aux jeunes élus qui ne manquent pas d'idées pour améliorer le quotidien des Arenthonnais. Nous travaillerons ensemble afin de concrétiser le maximum de leurs projets.

Voilà pour l'essentiel, nous restons bien évidemment à votre disposition si vous avez des questions, ou des idées à soumettre.

Encore une fois, très bonne année 2022 à vous tous

Chantal Coudurier, Maire



Arenthon
Haute-Savoie

Chantal Coudurier Maire, le conseil municipal, le personnel communal ainsi que les membres du centre communal d'action sociale

Vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*Vœux de santé
Vœux de bonheur
Vœux de solidarité
Vœux de paix
Vœux de petites et de grandes joies*

Que 2022 soit une année douce et pleine d'espoir pour vous et vos proches



CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année une manifestation sportive est venue marquer la commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale : des chasseurs alpins du 27^{ème} BCA, ont transmis un fragment de la flamme du soldat inconnu de l'Arc de Triomphe de Paris, dans les principales communes et lieux de mémoire de la Haute-Savoie.

Les enfants volontaires de l'école sont venus chanter et lire des textes de leur composition, imaginant ce que pouvait vivre les soldats dans les tranchées. Merci merci aux institutrices qui les ont accompagnés et à vous tous, qui années après années, répondez présents à cette célébration.



*Merci à tous
de votre présence*



SOUVENIR FRANÇAIS

Dépôt de fleurs le 1^{er} novembre devant la stèle du souvenir des combattants morts pour la France

ENTRÉE DANS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE

Nous avons eu le plaisir de célébrer l'entrée dans la nationalité française de Mme Ju Yeon YOON, épouse MAURICE, habitante de la commune. Son entrée dans la nationalité française a eu lieu lors d'une cérémonie officielle à la Préfecture en présence du sous-Préfet, M. Charlot et de Mme Collomb adjointe au maire d'Arenthon.



RECENSEMENT

J'ai 16 ans, je pense au recensement !

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire dans sa commune de résidence. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) effectué, il reçoit une attestation de recensement.

Il devra présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire sur les listes électorales.

A savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même : *Les jeunes doivent passer en Mairie munis de leurs pièces d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile (les parents seuls peuvent également se charger de cette démarche).*



TRAVAUX D'ISOLATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE

La toiture de la mairie a été reprise pour améliorer son isolation thermique.

Nous apprécions déjà, en constatant d'emblée une amélioration du confort thermique, et aussi un confort acoustique (le bruit de la circulation est moins perçu).

Cette isolation devrait également être très bénéfique pour faire baisser la température en été dans cette salle, en particulier lors des mariages.



RÉNOVATION DES JEUX AU CITY STADE



*Pour une sécurité renforcée au city stade
Pour les petits et les grands !*



ENTRETIEN DES CANALISATIONS DES EAUX PLUVIALES

Nous subissons plus souvent de fortes intempéries qui peuvent mettre à défaut les canalisations d'eau pluviales.

La commune veille à leur bon fonctionnement par un entretien suivi.



ENTRETIEN DE LA VÉLOROUTE



Merci !



ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE

Des lampadaires solaires ont été installés route du Salève, afin de sécuriser les enfants qui se rendent à l'arrêt du bus scolaire au carrefour de Chevilly.

Comme les autres éclairages publics de nos routes secondaires, cet éclairage s'éteint entre approximativement 23h et 5h.

L'utilisation de ce type d'éclairage est nouveau dans le Pays Rochois.

INSTALLATION D'ARCEAUX POUR LES VÉLOS AUX ABRIS BUS



Avec le déploiement (lent nous vous l'accordons) des cheminements pour les vélos, nous souhaitons donner la possibilité aux enfants de se rendre aux arrêts de bus à vélo. Voilà un premier essai. Qu'en pensez vous ? N'hésitez pas à nous donner votre avis (via le cahier de communication à la Mairie ou sur Facebook par exemple)

RÉGLEMENTATION SUR LES PLANTATIONS EN BORDURE DE LA VOIRIE PUBLIQUE

Trop souvent la réglementation sur l'implantation et l'entretien des haies est mal comprise ou mal appliquée ; les conséquences peuvent parfois être dangereuses en particulier au droit des carrefours et des virages par manque de visibilité ; aussi il convient de rappeler les dispositions du Code civil et du Code rural concernant l'implantation des haies et en particulier des limitations en hauteur.

La réglementation porte sur les limites pour la plantation des haies ; cependant les haies ont une particularité spécifique qui est de croître tant en largeur qu'en hauteur ; les contraintes de sécurité et de visibilité initiales relatives à la plantation restent d'actualité lors de la croissance des haies ; il est de la responsabilité du propriétaire d'entretenir régulièrement ses haies en veillant au respect des contraintes réglementaires ainsi qu'au non empiétement sur les voies publiques.

Le long des voies publiques communales et départementales :

Les plantations des haies vives se font avec un recul de 0,50 m par rapport à l'alignement. Il s'agit là de la limite cadastrale du terrain et non pas du bord de la route.

A proximité des carrefours : Les haies ne doivent pas dépasser 1 m de hauteur et sur une longueur de 50 mètres comptée à partir du centre du carrefour. Un recul de 0,50 m par rapport à l'alignement doit être observé.

Dans les virages: Les haies ne doivent pas dépasser 1 m de hauteur dans la courbe et sur une distance minimale de 30 m de part et d'autre de la courbe. Un retrait minimum de 0,50 m par rapport à l'alignement est imposé.



Vous appréciez de promener vos compagnons canins au centre village, Merci d'utiliser la borne sanitaire canine.

QUE DISENT LES RADARS POSITIONNÉS SUR NOS ROUTES ?



Rapport des mesures de vitesse faites sur nos routes en 2021

Vitesse sur la départementale 19, Centre village:

. Route de Bonneville
(du lundi 17 au lundi 31 mai)
- dans le sens entrant vers le centre



- dans le sens sortant vers Bonneville



. Route de Reignier
(du mardi 12 au dimanche 24 octobre)
- dans le sens entrant vers le centre



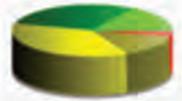
- dans le sens sortant vers Reignier



. Route des Arculinges
(du vendredi 3 au mercredi 22 septembre)
- dans le sens entrant



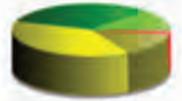
- dans le sens sortant



. Route des Granges
(du jeudi 22 juillet au jeudi 19 août)
- dans le sens entrant



- dans le sens sortant



DÉVELOPPEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

La municipalité souhaite réhabiliter autant qu'il soit possible les anciens bâtiments situés sur la propriété de la Commune située au centre village. En particulier cette vieille maison qui date du XIX^{ème} siècle et qui est en bon état. Sa réhabilitation et un projet de commerce sont en cours de réflexion.



LE GOUTER DES AINES

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a invité le 16 décembre les Arenthonnais âgés de 75 ans et plus autour d'un copieux goûter. Cet après midi festif qui s'est tenu dans la grande salle des associations a été animé par Katia et Simon au son de l'orgue de barbarie. D'anciennes chansons ont été fredonnées pour le plaisir de tous. Les enfants des écoles avaient confectionné de magnifiques bricolages colorés de Noël pour décorer leurs tables et, pour que chacun ramène à la maison un souvenir de leur délicate attention. Puis, chacun s'en est allé aussi avec un cadeau de la Mairie, soit un sac en jute réutilisable garni de bonnes victuailles « Proxi ». Les aînés qui n'ont pu assister à ce goûter de Noël ont reçu le sac garni à leur domicile, livré par un membre du CCAS, Madame le Maire ou un Conseiller municipal. Merci à tous. A l'année prochaine.



LES BOUCHONS 74

La Commune d'Arenthon récolte les bouchons et fait la promotion pour aider au financement de matériel pour les personnes en situation de handicap..

Voici une illustration des quantités de bouchons récupérées par l'association.



Plus d'info sur bouchons74.org



JARDINS PARTAGÉS

Un groupe d'une dizaine de personnes s'est formé, composé d'habitants intéressés par ce concept et de conseillers, tous très motivés par ce projet. Le jardin sera implanté à côté du terrain de foot, vers le grand chêne.

L'entreprise Alvéole, qui a un objectif de ré-insertion professionnelle et avec qui la commune a maintenant l'habitude de travailler, est mandatée pour la réalisation de ces aménagements.

Encore un peu de patience, ils arrivent !

Si vous êtes intéressé(es) pour mettre en place et participer à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter à mairie@arenthon.fr / 04 50 25 51 87



ZÉRO PESTICIDE



La commune a signé la chartre « objectif zéro pesticide ». En effet le service d'entretien de la commune n'utilise plus de pesticide depuis 2019. Seule la gestion du terrain de foot est encore en recherche de solutions.

M. Bartolome et Mme Lassus ont présenté les méthodes utilisées sur la commune d'Arenthon lors de la semaine de réduction des déchets, le 20 novembre 2021.





LA NATURE POUR TOUS

Deux collégiennes, Kaaliyah Vacchieri d'Arenthon et son amie Loriane Jacquet ont élaboré un projet présenté au conseil municipal qui a soutenu leur démarche et les a accompagnées pour la réalisation de ce projet. Concernées par les problèmes environnementaux, elles désirent planter des arbres fruitiers accessibles à tous. Pour ce faire, elles ont récolté de l'argent par diverses initiatives dont la vente d'objets confectionnés de leurs mains. Elles ont ainsi pu acheter 2 pommiers et 1 prunier. L'entreprise Puthod pépinières du Petit Bornand a apporté son soutien en donnant des conseils sur le choix des arbres et en effectuant une remise importante sur le montant de la facture.

Les arbres ont été plantés le 24 Novembre dans le terrain appartenant à la commune situé derrière l'église. Cet espace ouvert est libre d'accès pour se servir en fruits quand arrivera



le moment de la récolte.

Voici ce que les deux adolescentes écrivent :

"Nous sommes deux collégiennes en classe de quatrième. Il y a deux ans nous avons eu l'idée de planter des arbres fruitiers dans les communes. Nous avons choisi des arbres fruitiers pour deux raisons, la première ils permettent le renouvellement de l'air et la seconde ils produisent des fruits pour les habitants. Les fruits seront mis à disposition de tous, au sein de la commune d'Arenthon. Nous avons aussi envie de continuer ce projet aux alentours d'Arenthon." - Kaaliyah et Loriane



TÉLÉTHON ARENTHON SCIENTRIER 2021

Merci à toutes nos associations, aux bénévoles, aux habitants des deux villages, aux commerçants, artisans, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé au Téléthon 2021.

300 repas vendus, 58 doublettes au concours de belote et une grande participation à la tombola ! Une nouvelle fois, le Téléthon est une réussite pour nos communes. Grâce à vous, nous avons reversé la somme de 7800€ à l'AM7 Téléthon !

Merci



ATELIERS INFORMATIQUES

Suite à l'article paru dans le dernier bulletin municipal faisant appel à des bénévoles pour animer des ateliers informatiques gratuits, trois personnes se sont portées volontaires : M. Garcia, Mme et M. Baygul.

Ces trois personnes proposent de partager leurs connaissances pour aider celles et ceux qui désirent améliorer la maîtrise des fonctionnalités d'un ordinateur.

Ces ateliers se mettront progressivement en place à partir des besoins des habitants (tes) d'Arenthon intéressés par le projet . Si vous désirez participer à ces ateliers , vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie (courriel : mairie@arenthon.fr), des informations suivront.

LA COMMISSION "CULTURE & BIBLIOTHÈQUE" DE LA MAIRIE D'ARENTHON
PROPOSE DE VOUS AIDER À MIEUX MAÎTRISER VOTRE ORDINATEUR

ATELIERS INFORMATIQUES

INITIATION & AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-E ?

PARTICIPEZ À LA
RÉUNION PUBLIQUE
POUR EXPRIMER VOS BESOINS

LES ATELIERS SERONT MIS EN PLACE
EN PARTENARIAT AVEC DES BÉNÉVOLES
SPÉCIALISÉS & LA BIBLIOTHÈQUE



RÉUNION PUBLIQUE "ATELIERS INFORMATIQUES"
MARDI 11 JANVIER 2022 - 20H
MAISON DES ASSOCIATIONS (RDC)



Mme Baygul



M. Garcia

RENCONTRE AVEC EMILIE BAJARD, FONDATRICE ET GÉRANTE DES MICRO- CRÈCHES « LES ROUDOUDOUS »

Mme Bajard, rappelez-nous les caractéristiques principales de la microcrèche : La microcrèche est une structure accueillant 10 enfants dont profitent globalement 15 enfants différents. La microcrèche peut accueillir simultanément 5 bébés et 5 autres enfants jusqu'à l'âge scolaire.

La microcrèche fonctionne en délégation de service public pour la commune d'Arenthon depuis 2018.

Elle fait partie d'un groupe de bientôt 7 microcrèches (2 à Saint Julien, Valeiry, Reignier, Findrol, Etrembières et bientôt Copponex). A Arenthon, une éducatrice de jeunes enfants en assure la direction et gère la microcrèche qui est animée de quatre autres professionnels de la petite enfance.

Dans le cadre de cette délégation de service, les demandes des familles sont scorées en particulier selon le lieu de vie de la famille, le lieu de travail des parents. Une grande majorité des enfants sont des habitants de la Commune d'Arenthon ou de Scientrier. Aussi les tarifs sont en relation avec les revenus de la famille. Une longue liste d'attente est tenue à jour. Pour les jeunes parents, l'inscription doit se faire, dès le début de la grossesse pour augmenter les chances d'y accéder. La microcrèche détient un agrément « PAGE » de la Caisse d'allocations familiales qui permet aux familles de recevoir une aide financière de celle-ci.

Pourriez-vous nous décrire le déroulement classique d'une journée pour un enfant à la microcrèche ? La journée commence par un temps d'accueil, de 7h30 à 9h00, qui permet à toutes les familles d'amener leur enfant selon leurs horaires. Pour les premiers arrivés, une petite faim se fait généralement sentir vers 9h, c'est donc l'heure d'une petite collation. Ensuite, des activités sont organisées jusqu'à 11h30, dans la mesure de l'intérêt de chaque enfant. Ces activités débutent par une période de chants, de lectures. Les autres activités peuvent être un atelier pâte à modeler, un parcours motricité, une visite à la bibliothèque, etc.

Ensuite c'est l'heure du repas, pour les plus grands (les biberons des plus petits sont eux à la demande). Les repas dits « bébé » sont livrés par la société Leztroy. Il s'agit de purée de légumes, féculents et aussi protéines. Après le repas, la sieste s'impose, en préservant une présence adulte jusqu'à l'endormissement de ceux qui en ont besoin. L'heure du réveil est celui de l'enfant. L'après-midi se termine par un goûter.

Quelles particularités à la microcrèche d'Arenthon ? Les locaux tout d'abord sont très agréables, très fonctionnels, agrémentés de la cour de jeux, une partie enherbée, une partie roulante, idéale pour les trotteurs. Ensuite l'environnement de la microcrèche, au centre village, avec en particulier un accès très facile, à l'aire de jeu et de pique-nique du city stade, est très apprécié. Aussi la bibliothèque et l'accueil qu'y a développé Mme Cécile Quinson, sont très appréciés.

Merci Mme Bajard pour ce service aux enfants et à leurs parents très apprécié.

« Notre volonté est de répondre au mieux à la demande des familles en proposant un accueil de qualité, une écoute et un climat de sécurité favorable au développement harmonieux des enfants »

Plus d'informations : Maison Alain Velluz, au Chef Lieu - www.lesroudoudous.com - 0450076728





Voici une petite rétrospective de tout ce qu'il s'est passé ces derniers mois au Service Enfance Jeunesse et Sports d'Arenthon. Bonne lecture...

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

LE CME D'ARENTHON EST EN PLACE...

Le projet est devenu réalité...en effet le CME a été officiellement mis en place lors de la première séance plénière le mardi 19 octobre 2021.

Petit retour en arrière et explications...

La campagne électorale:

Huit enfants avaient déposé leur candidature pour faire partie du CME. Durant 10 jours, ils ont pu « faire campagne » avec leur affiche comme support auprès des autres enfants de l'Ecole Benoît Chamoux.

Les élections et le dépouillement:

Munis de leur carte d'électeur, tous les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont pu se rendre le mardi 12 octobre à la Maison des Associations pour aller voter. Cela se passe comme des élections « adultes » : on prend les bulletins de vote et une enveloppe pour aller dans l'isoloir et faire son choix de vote, ensuite on présente sa carte d'électeur et enfin on vote en glissant l'enveloppe dans l'urne...un premier geste de citoyen que beaucoup vont se souvenir !

La première séance plénière :

Le mardi 19 octobre à 16h45, c'est le début d'une nouvelle aventure et la mise en place officielle du CME d'Arenthon. Maire, adjoints, élus et journaliste sont présents pour ce moment mémorable. Après le discours de Mme le Maire, les élus adultes ont remis aux enfants l'écharpe bleu-blanc-rouge du Conseil Municipal des Enfants, ainsi qu'une sacoche du jeune conseiller élu.

Après discussion entre enfants et adultes sur les idées et les projets, le CME va travailler sur plusieurs thèmes retenus par les enfants : aménagement de la cour de

l'école, nature et environnement et mise en place de boîtes à livres.

Félicitations à nos 8 jeunes élus pour leur engagement et leur : Valentine, Nessa, Meïly, El Ouazna, Camille, Manon, Kylian et Mathéo.



COMMISSION ÉCOLE JEUNESSE ET SPORTS

COVID: QUAND TU NOUS TIENS!

Nous sommes toujours sous les restrictions « COVID » : pas de fête de fin d'année, gestion de groupe bien différente de ce que l'on a connu, masque à l'intérieur, pas de mélange d'enfants par bâtiments...

Nous adaptions toujours nos pratiques pour la sécurité de tous mais...vivement la fin !

Alors nous ne changeons pas une équipe qui gagne, nous gardons notre joie de vivre au périscolaire : journée Kho-lanta, journée couleur, journée déguisée, grand jeux, repas à thème, ateliers du soir, expositions, semaine à thème, sports

Le « périsco » fête les arts...

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation va faire découvrir aux enfants l'ART avec un grand A s'il vous plaît ! Du 6^{ème} au 10^{ème} art... Chaque période (de vacances à vacances) est consacrée à un art : de la bande dessinée, au cinéma en passant par les arts médiatiques, aux arts de scène... nous serons à la fin de l'année de vrais artistes !

En septembre et octobre, Cécile notre bibliothécaire municipale, nous a fait découvrir l'image animée par le biais d'une



Dépouillement

mallette pédagogique « Pré-cinéma » : outil d'animation emprunté auprès de Savoie-Biblio.

La malle « pré-cinéma » est basée sur l'expérimentation : voir, manipuler, faire soi-même. Elle a permis d'observer, de manipuler des appareils anciens et de fabriquer des images animées. Cécile a proposé aux enfants des séances-découverte (observation et jeux) et des séances d'ateliers avec la réalisation d'un thaumatrope. Quelles découvertes nous avons fait ! Cécile intervient souvent sur le temps de la cantine pour nous raconter des histoires... et c'est génial !

La commune renouvelle son PEDT : un PEDT? Qu'est-ce que c'est?

C'est un **Projet ÉDucatif Territorial**. Il s'agit d'un contrat conclu entre la Commune, l'Éducation Nationale et les acteurs éducatifs de la commune. C'est donc un outil de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Avec le tissu associatif, le PEDT vivifie et dynamise le parcours éducatif des jeunes : les associations peuvent être mobilisées pour des interventions dans le cadre scolaire et/ou périscolaire. Par ailleurs, le PEDT favorise l'ouverture des associations au monde éducatif et l'élaboration de projets.

Le PEDT initie une démarche collective en faveur de la mixité des publics qui permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Le PEDT permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants pour construire des espaces favorables à l'échange et au « vivre ensemble ». Ces activités visent ainsi à l'acquisition de l'expérience de la rencontre, de l'ouverture culturelle et de la mixité pour faire vivre et partager les pratiques démocratiques et la citoyenneté.

Dorine Jolly, Sébastien Poretti et David Deleschaux, pour le Service Enfance Jeunesse et Sports



Halloween



Activité au TNA



Activité du PAJ à la bibliothèque



DEMANDES D'URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES

AGNIER Lionel	374, Route de Creulet	Piscine
BOEX Grégory	627, Route des Arculinges	Rénovation façades + extension habitation + abri voitures
DA COSTA Monia	19, Chemin du Peuplier	Clôture + piscine
DAVID Aurélie	241, Allée des Jardins du Château	Clôture + place de stationnement + mur de soutènement
DECARROUX René	345, Route du Salève	Division parcellaire
DEFAYE Kevin	192, Allée des Jardins du Château	Clôture
EDF ENR	68, Lotissement du Môle	Panneaux photovoltaïques
ELAUDAIS Vincent	15, Lotissement de Chanrou	Abri de jardin
FILLION Jean-François	51, Route du Salève	Rénovation toiture
GACHET-PONNAZ Ghislaine	Route de Lanovaz	Division parcellaire
GENOUD-PRACHEX Cloé	93, Chemin du Château	Abri de jardin
GILTAIRE Sébastien	202, Chemin de la Tour	Abri de jardin
GOSELIN Dimitri	245, Allée des Jardins du Château	Clôture + portail + portillon + mur de soutènement
GREGGIO Alexandra	45, Chemin de Nabeau	Transformation garage en chambre + modification porte de garage en baie vitrée
GUYENOT Philippe	347, Route des Arculinges	Abri voitures
HUSSON Kevin	1007, Route de Lanovaz	Piscine + local technique + mur
JANSSENS Maxime et MARCHAL Diane	107, Allée des Jardins du Château	Clôture + mur de soutènement
JAUNIN Max	Route de Lanovaz	Division parcellaire
JOCHER Viviane	37, Impasse du Platet	Tonnelle
KHLAIFI Chantal	92, Impasse Dommartin	Rénovation bardage
Lelovelove SCI	90, Chemin du Château	Clôture + portillon + palissade
Les Crêts de Fessy SCI	264, Route des Crêts de Fessy	Aménagement 3 logements dans annexe existante
MORTIER Fabrice et Cécile	1187, Route de Lanovaz	Rénovation toiture
NOIROT Pierre-Antoine	340, Route de Maclenay	Abri de jardin
PELLISSIER Thierry et Raymonde	2768, Route de Bonneville	Isolation extérieure habitation
POIRET Martine	22, Chemin de Nabeau	Clôture
RODRIGUEZ Emmanuel	41, Chemin des Champenois	Modification ouvertures
SOLARSKI Yohan	22, Chemin Martin	Clôture
TAVERNE Lionel	2803, Route de Bonneville	Modification des ouvertures + création escalier extérieur
THABUIS Pierre	150, Chemin Dumonal	Division parcellaire
VACCHIERI Sonia	19, Clos Dommartin	Clôture
VACHOUX Johann et Isabelle	110, Route de la Papeterie	Clôture
VELLUZ Gaëtan	65, Impasse de Faucigny	Couverture terrasse

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF ACCEPTÉ

RONJAT Ruben et Céline	501 bis, Route de Berny	Modification des ouvertures
------------------------	-------------------------	-----------------------------

PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSTRUCTION INNOV SCI	143 bis, Lotissement d'Andey – Le Cluz	Maison individuelle
LK INVEST SAS	1141, Route de Lanovaz	2 maisons jumelées
RONJAT Ruben et Céline	501 bis, Route de Berny	Maison individuelle
SCCV Arenthon Vergers	Route de Bonneville	40 logements



RÉSUMÉS DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ces résumés sont des extraits des comptes rendus originaux ; ils ne sont que partiels et ne rapportent pas par exemple les discussions menées lors des conseils. Ceux-ci sont disponibles à la Mairie ainsi que sur le site internet de la Commune d'Arenthon (www.Arenthon.fr).

Pour rappel des acronymes :

CCPR : Communauté de Commune du Pays Rochois,

SM3A : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

SM4CC : Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (CC Faucigny Glière / CCPR / CC Arve et Salève/ CC des 4 Rivières)

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2021

- Approbation à l'unanimité de la convention de mission d'accompagnement pour l'urbanisation d'un terrain communal au chef-lieu avec le CAUE sur le thème « Biodiversité et projet urbain ». Le travail aboutira à la formalisation d'un cahier des charges.

- Bibliothèque municipale: approbation à l'unanimité de l'opération de tri réalisée par la bibliothécaire pour éliminer les documents qui n'ont plus leur place au sein de la Bibliothèque

- Approbation à l'unanimité du recrutement d'un agent contractuel en référence au grade d'adjoint administratif territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Commission aménagement du village / patrimoine

Présentation des projets de maison médicale et salon de coiffure dans les maisons existantes sur le tènement communal. Une demande d'actualisation des prix a été faite auprès de France Domaine. Mme le Maire donne lecture de l'avis favorable du CAUE.

Commission voirie / ruissellement

Une rencontre organisée avec le Département concernant le projet de réaménagement et de sécurisation de la Route des Crêts de Fessy. Le

cabinet Profil Etudes doit mettre à jour le projet suite aux remarques des services départementaux.

Sujets divers

Dossier du lotissement Les Jardins du Château.

Actions engagées par la Commune depuis la dernière séance du Conseil : nettoyage du chantier réalisé par ALVEOLE (coût : 1060,20 €), sécurisation du bâtiment privé inachevé, abattage des arbres dangereux (coût : 1296 €), demande à la CCPR d'ajout d'un container ordures ménagères, courrier adressé aux propriétaires sur la situation actuelle (aucun retour), rencontre organisée avec le liquidateur qui a visité le chantier. Le liquidateur confirme que la collectivité ne peut intervenir sur le site sans son accord. Une réunion a également eu lieu avec Haute-Savoie Habitat et les avocats. Le bailleur réfléchit au maintien ou pas du projet de construction du collectif social. La Commune va intervenir auprès du tribunal pour désigner un expert pour déterminer ce qu'il reste à faire par rapport au permis de construire. Concernant la 3^{ème} tranche prévue sur le terrain situé route de Lanovaz, aucun outil ne peut empêcher le propriétaire du terrain de déposer un permis de construire et de l'accorder. M. NAEGELEN souhaite revendre le terrain de la 3^{ème} tranche, appartenant à la SCI ROMAIN et récupérer au moins son prix d'achat, soit 850 000 euros pour 7 600 m² environ.

Mme le Maire demande la position du Conseil municipal et présente les trois options possibles :

- Laisser M. NAEGELEN déposer son permis de construire,

- Inclure la parcelle appartenant à la SCI ROMAIN dans l'appel à projets en vue d'avoir un projet global d'aménagement,

- Acheter le tènement à la SCI ROMAIN. La question se pose de l'intérêt ou non d'acquérir la parcelle appartenant à la SCI ROMAIN. Mme le Maire et Mme BOEX indiquent que la collectivité n'a pas les moyens d'emprunter pour acheter ce terrain, cela repousserait le projet de rénovation de l'école de plusieurs années. Après discussions et débat, Mme le Maire met au vote les 3 propositions :

- Laisser M. NAEGELEN déposer son permis : 15 voix contre ;



- Acheter le tènement pour 850 000 € : 12 voix contre et 3 voix pour;

- Inclure la parcelle appartenant à la SCI ROMAIN dans l'appel à projets : 14 voix pour et 1 voix contre.

Il est décidé d'inclure la parcelle appartenant à la SCI ROMAIN dans le dossier d'appel à projets d'urbanisation du chef-lieu, afin de réaliser un projet d'aménagement d'ensemble.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2021

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le schéma cyclable intercommunal et les engagements demandés aux communes pour la réalisation de ce schéma. A noter que les engagements formels ne portent que sur les itinéraires Grand Territoire et Intercommunaux.

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, vote pour la convention d'adhésion au service de conseil en énergie proposé par le SYANE rénovation énergétique. La municipalité souhaite s'engager dans une politique de maîtrise de l'énergie et de réduction de ses consommations énergétiques. En l'absence de moyens techniques internes à la Commune, celle-ci se fera accompagner par un technicien énergie du SYANE. La Commune s'engage sur 4 ans avec un coût d'adhésion pour la Commune, de 0,80 € par an par habitant.

- Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité avec 15 voix pour et 2 voix contre, décide de mettre en location l'appartement situé au-dessus de l'épicerie ; approuve le montant mensuel du loyer à la somme de 850,00 € hors charges.

Commission Aménagement du village et Patrimoine

Projet de partage du tènement communal situé au chef-lieu en trois parties : la partie restant à la Commune pour le projet d'urbanisation, le terrain avec maison qui sera vendue aux médecins pour réaliser un cabinet de médecine générale et un second terrain avec la maison mitoyenne pour un projet de commerce. Le découpage est approuvé à la majorité, avec 14 voix pour et 3 abstentions.

Concernant le terrain appartenant à la SCI ROMAIN. Après renseignement auprès du CAUE, il n'est pas possible de l'intégrer dans l'appel à projet d'urbanisation du centre village. Les solutions déjà évoquées sont donc soit de laisser M. NAEGELEN vendre le terrain de son côté, soit d'acquérir le tènement de la SCI ROMAIN d'une superficie de plus de 7 500 m². Mme le Maire propose de mettre au vote d'avancer sur le projet d'urbanisation du tènement communal et d'informer M. NAEGELEN. L'OAP permettra tout de même de cadrer l'aménagement du terrain de la SCI ROMAIN, si la

Commune ne l'achète pas. Proposition approuvée à la majorité avec 11 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Commission travaux et bâtiment

Les travaux de rénovation de l'appartement situé au-dessus de l'épicerie seront terminés pour fin juin.

Commission voirie / ruissellement

Dans le cadre des travaux en cours conduits par la CCPR sur la Route des Arculinges, la Commune va intervenir afin de réaliser un bicouche et des cunettes pour les eaux pluviales.

Commission école / jeunesse / sports

Projet de réaménagement de la plaine de jeux. Le bureau d'études a chiffré travaux et équipements pour environ 400 000 €. Cet investissement est trop onéreux, il faut revoir le projet, sachant qu'il y a urgence à remplacer les jeux pour les jeunes enfants. Une visite sur place est prévue le mercredi 9 juin. L'objectif est de phaser les travaux à réaliser en fonction des besoins, mais également de la concrétisation ou non du groupe scolaire maternelle. Proposition de réouvrir les WC publics car beaucoup de personnes fréquentent cet espace de jeux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de lancer le projet de rénovation, de restructuration et d'extension de l'école élémentaire Benoît Chamoux, approuve la convention de mission d'accompagnement du CAUE de la Haute-Savoie et le contrat d'intervenant extérieur ;

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur de l'ensemble des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable.

- Le Conseil municipal approuve le projet pédagogique du Service Enfance Jeunesse et Sport pour l'année scolaire 2021/2022. Les objectifs pédagogiques sont : apprendre à vivre en collectivité ; favoriser la responsabilisation ; développer le plaisir de manger à la cantine, l'éducation au goût et apprendre aux jeunes les bienfaits d'une alimentation équilibrée, sensibiliser aux pratiques culturelles et artistiques.

- Le Conseil municipal, après délibération, à la majorité avec 15 voix pour et 1 voix contre valide l'organisation du temps de travail présentée par Mme Le Maire et le principe de respect de la règle



des 1 607 heures de travail annuel pour le personnel communal.

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la création du Conseil Municipal des Enfants (CME) qui a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, etc.), mais aussi par une gestion de projets élaborés par les enfants, accompagnés par des conseillers municipaux.

- Le Tribunal administratif a rendu sa décision concernant le contentieux DEFFAYET / Commune d'Arenthon relatif au permis de construire au nom de Mme Nelly BONACINA. L'arrêté de permis de construire a été annulé et la Commune est condamnée à verser à M. DEFFAYET une somme de 1 500 euros. A la majorité avec 11 voix pour et 1 abstention, il est décidé de ne pas faire appel de cette décision.

Commission travaux / bâtiments

Les travaux de rénovation de l'appartement situé au-dessus de l'épicerie sont terminés. Des arceaux pour vélos ont été installés aux Chars, ainsi que des bornes de propreté canine au centre village.

Commission voirie / ruissellement

Un débouchage des buses et canalisations est prévu prochainement le long de la RD19, à la La Papeterie et à Lanovaz principalement.

Commission environnement / agriculture / mobilité

Une mise à jour de la signalétique des chemins ruraux est en cours, en vue de créer un maillage avec la véloroute. Dans le cadre de l'opération « A chacun son nettoyage de printemps », 13 foyers sont venus récupérer des gants et pinces mis à disposition en Mairie. Plusieurs plantes invasives ont été constatées sur le territoire. M. SUARD est intervenu pour l'ambrosie et le responsable des services techniques, M. BARTOLOME, s'est chargé de la Berce du Caucases.

Commission école / jeunesse / sports

Concernant le projet de réaménagement de la plaine de jeux, suite au chiffrage trop élevé du bureau d'études, la Commission a revu le projet à la baisse. Un chiffrage uniquement pour le déplacement du city stade a été demandé. L'homologation du terrain de foot a été validée pour une durée de 10 ans, soit jusqu'en 2031.

Commission vie associative / animation

Validation des élus pour la mise à disposition de la salle communale pour l'Association 9 JUGOVICA en vue de réaliser des cours d'enseignement serbe à destination d'enfants.

Communauté de communes du Pays Rochois

Une réflexion va être menée sur le financement du service Ordures ménagères.

Syndicat mixte d'aménagement de l'arve et de ses affluents

Travail en cours réalisé par le SM3A concernant le chantier de retrait de la décharge RD9 située le long de l'Arve.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

- Le Conseil municipal après délibération, à la majorité avec 16 voix pour et 1 abstention, décide de valider la possibilité de créer des comités consultatifs ; approuve le règlement intérieur des comités consultatifs ; décide que ces comités consultatifs seront présidés par le Maire ou un Maire-adjoint.

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'instaurer une redevance pour l'occupation permanente du domaine public de la Commune d'Arenthon par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité & de gaz ; d'en fixer le mode de calcul, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, prend note de la 2^{ème} phase de l'opération désherbage (tri des livres) effectuée par la bibliothèque.

- Le Conseil municipal approuve à la majorité le plan de financement pour le projet de travaux d'électrification de la route du Salève par le SYANE.

- Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le loyer principal mensuel de l'épicerie avec le local attenant soit 539,26 €.

Commission finances

Attribution d'une subvention de 30 030€ de la part du Département, au titre des amendes de police, pour le projet de réaménagement et de sécurisation de la Route des Crêts de Fessy.

Commission voirie / ruissellement

Une partie des fossés (La Papeterie, Lanovaz) a été nettoyée par l'Euro Assainissement. L'installation des lampadaires photovoltaïques sur la Route du Salève démarrera fin septembre.



Le dossier de prise en considération relatif au projet de réaménagement et de sécurisation de la Route des Crêts de Fessy a été envoyé aux services du Département durant l'été.

L'abribus endommagé situé Route de Berny a été réparé. Les services de la CCPR et l'entreprise CV Charpente sont félicités pour leur réactivité avant la rentrée scolaire.

Commission environnement / agriculture / mobilité

Une réunion est organisée à la Maison des Associations avec les personnes intéressées par le projet de réalisation de jardins partagés.

Le tronçon de la véloroute à La Papeterie est en réflexion par les services du Département.

Commission école / jeunesse / sports

120 enfants ont effectué leur rentrée à l'école.

Commission sociale

Les travaux de construction de la MARPA avancent avec une fin de travaux prévue à l'automne 2022.

Commission vie associative / animation

Bilan très positif de la fête foraine organisée par les forains et l'APE. Les élus félicitent le travail des organisateurs.

Gestion du personnel communal : 2 recrutements

Mme Estelle POIDEVIN au poste d'animatrice périscolaire, en remplacement de M. Edi DOS SANTOS SILVA et recrutement temporaire de Mme Angela DJELIC au poste d'animatrice périscolaire, en remplacement de Mme Virginie LIZON-TATI.

Communauté de Communes du Pays Rochois

Une consultation va être lancée pour rechercher un bureau d'études pour la prospective scolaire sur le territoire du Pays Rochois.

Syndicat mixte des 4 communautés de communes

Nouvelle offre proposée aux élèves utilisant les transports scolaires. Possibilité de payer un supplément de 30 € pour bénéficier des lignes permanentes toute l'année.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2021

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, valide la cession de parcelles communales situées au lieu-dit La Papeterie au profit de M. Claude MOENNE.

- Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, valide la révision du loyer mensuel de l'auberge à 1 478,10 €.

Commission urbanisme

Un travail de dématérialisation est en cours avec la CCPR concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme. L'instruction est à la charge de la CCPR et la Commune statue uniquement sur quatre points : l'intégration dans le site et l'environnement, la défense incendie, l'accès et la voirie et les eaux pluviales.

Commission environnement / agriculture / mobilité

Une réunion a été organisée avec Haute-Savoie Habitat et les personnes intéressées pour participer au projet de création de jardins partagés. Une convention sera signée entre la collectivité et les personnes intéressées, en vue de réglementer les pratiques et usages. Une étude va être lancée concernant un éventuel projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie qui permettrait de produire de l'électricité pour le bâtiment.

Commission école / jeunesse / sports

L'aire de jeux pour enfants est en pleine rénovation. Le toboggan et le jeu à ressort viennent d'être remplacés, une balancelle supplémentaire a été commandée et le nouveau skatepark va être installée. Lancement du projet commun entre la Bibliothèque et le pôle Jeunesse et Sport qui a pour objectif de faire venir les adolescents à la bibliothèque.

Communauté de communes du Pays Rochois

Un projet de territoire va être lancé pour définir clairement les objectifs et projets pour le mandat du Conseil communautaire

Syndicat mixte d'aménagement de l'arve et de ses affluents

Les travaux de retrait pour la décharge RD9 sont terminés. Une étude est en cours pour évaluer et chiffrer l'enlèvement de la décharge RD14.

SIVU, espace nautique des Foron

L'architecte pour la rénovation de la piscine a été sélectionné et que les travaux devraient démarrer pour l'été 2022.

ARRIVÉE DE 2 NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORT

Nous souhaitons vous informer de l'arrivée de deux nouveaux agents au sein du service Enfance Jeunesse et Sport à compter du mois de janvier 2022 :

- Mme LAMANDÉ, prendra ses fonctions de responsable du pôle Enfance et Périscolaire le lundi 3 janvier prochain. Mme JOLLY sera désormais adjointe auprès de Mme LAMANDÉ.
- Mme HOREN, en remplacement de Mme POIDEVIN, est arrivée le jeudi 13 janvier au poste d'animatrice périscolaire.

LE TRONÇON ARENTHONNAIS SUR LA VÉLOROUTE LÉMAN-MONT-BLANC A ÉTÉ INAUGURÉ LE 15 DÉCEMBRE 2021



La véloroute dite V61 qui relie Genève et l'Eurovélo 17 (La Via Rhôna) à Vallorcine, traverse notre commune. Le tronçon d'Arenthon a été inauguré ce 15 décembre en présence du Président du Conseil départemental, M. Saddier, de notre Conseillère départementale, A. Gay, des Maires d'Arenthon et de Scientrier, du Président de la Communauté de communes Arve et Salève, S. Javogues, et de son Vice-président à la mobilité, L. Favre, ainsi que de nombreux autres élus et partenaires, dont les enfants du Conseil municipal des Enfants d'Arenthon.

Le tracé qu'emprunte la véloroute a été déterminé en février 2019, résultat d'un compromis entre la Commune, le Conseil départemental et les associations concernées par la mobilité douce de Haute Savoie.

Le tronçon d'environ 4 kms, réalisé sur notre commune a été financé par le Département de la Haute-Savoie (à 80% pour le tronçon principal et à 30 % pour les tronçons secondaires – Chef-lieu et Les Chars, pour un montant de 260 048 €), l'Etat français (51 800 €) et la Commune d'Arenthon (182 288 €). La véloroute a été depuis prolongée sur la Commune de Scientrier. Il reste à réaliser sa connexion à son tronçon du côté de la Commune de Saint-Pierre en Faucigny, actuellement à l'étude en collaboration avec le Département.

LES R'BIOLLONS ONT FAIT LE POINT LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Extrait du Contre Rendu d'AG : C'est dans le respect des règles sanitaires en vigueur que l'assemblée générale a eu lieu à la salle polyvalente de Scientrier.

Malheureusement depuis déjà deux ans, les organisateurs de la R'Biolle n'ont pas fait de manifestation vu la crise sanitaire. L'association espère pouvoir organiser la foire à ARENTHON les 7 et 8 mai.2022.

Au programme : Samedi 7 mai, animations avec Vincent et les années 80 et mise en route de la cuisson du bœuf à la broche our régaler les convives le lendemain à midi. Dimanche 8 mai, grande foire aux bestiaux, commerçants, brocante, repas dansant et batailles d'Herens.

L'association à recruté une dizaine de nouveaux R'Biollons et la petite équipe de jeunes semble encore plus motivée pour l'avenir. **Si vous souhaitez rejoindre notre association vous pouvez vous renseigner au 06 88 60 69 97 Merci, les R'Biollons**





UNE ARENTHONNAISE DE 19 ANS CHAMPIONNE DE CYCLISME RÉGIONAL: ENTRETIEN AVEC OCÉANE MAHE

A quel âge as-tu débuté le cyclisme ?

A 15 ans puis j'ai fait mes premières courses à partir de 17 ans. Auparavant, je jouais au tennis en compétition.

Comment t'est venue la passion du cyclisme ?

Suite à une blessure, j'ai dû arrêter le tennis et c'est naturellement que je me suis tournée vers le cyclisme. C'est également la passion de mon papa ; c'est sympa de pouvoir partager cette activité ensemble.

Ta plus belle victoire ?

Lorsque que j'ai été consacrée en Juin 2021 Championne Auvergne-Rhône-Alpes 2021, Catégorie Espoir en parcourant 73 km en 2h03'23".

Quels sont tes résultats de l'année et tes objectifs pour la saison prochaine ?

Cette année, j'ai gagné 3 autres courses en plus du championnat régional : le Grand Prix de Présilly (74), le Grand Prix de Chamoux-sur-Gelon (73) et le Prix de Cormoz (01). J'ai aussi pris la 12ème place à la Coupe de France de Morteau N2 (25). L'année prochaine, je vais essayer de prendre encore de l'expérience et pourquoi pas de nouveau obtenir de bons résultats sur les épreuves de Coupe de France. J'aimerais aussi réaliser un bon résultat aux Championnats de France espoirs fin juillet !

Tu es également étudiante en 2^{ème} année de prépa scientifique à Grenoble, comment gères-tu les entraînements ?

Je suis au Vélo Club d'Annemasse et je m'entraîne pendant les vacances à raison de cinq sorties par semaine. Pendant l'année scolaire, c'est moins intense mais j'utilise un « home trainer » pour m'entraîner régulièrement. L'année prochaine, je vais intégrer l'équipe régionale pour continuer à progresser.

Vers quel métier souhaites-tu t'orienter ?

J'aimerais travailler dans le domaine des énergies renouvelables ou bien la conception de vélo. L'année prochaine je vais intégrer une école d'ingénieur, ce qui me permettra de préciser mon projet professionnel.

Un conseil aux jeunes qui voudraient se lancer dans la compétition sportive ?

Je leur dirais qu'il n'est jamais trop tard pour se lancer alors il ne faut pas hésiter ! Et surtout il ne faut pas se décourager si au début c'est difficile, c'est en persévérant qu'on progresse. Tout est possible avec de la volonté !

Partages-tu ta passion sur les réseaux sociaux ?

Oui, je suis sur Strava @Océane_Mahe pour les compétitions et les sorties à vélo et sinon je partage ma passion sur Instagram @oceane_mahe12 et Facebook @Océane_Mahe.





ASSOCIATION L'AGE D'OR

Le mardi 19 octobre 2021, l'Age d'Or a emmené ses adhérents en Savoie pour une journée détente automnale et ensoleillée.

Cette journée s'est déroulée avec une visite de Chanaz, un excellent repas dans la bonne humeur, une croisière commentée sur le canal de Savière, le lac du Bourget et le Rhône canalisé avec un passage de l'écluse.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association **M. VERDEL (04-50-25-52-13)**

Le Club organise des sorties et propose des repas à la Maison des Associations. En novembre 2021, ce furent les beignets de pommes de terre préparés par « La Beignette ».

Après plus d'une année blanche due à la situation sanitaire, les rencontres ont repris en septembre, les mardis après-midi : jeux de société, marche... **et aussi pour le plaisir de se retrouver autour d'un thé ou d'un café.**



FOOT CLUB ARENTHON SCIENTRIER

Retour aux terrains !

Après de longs mois sans fouler les pelouses de la Haute-Savoie, les joueuses et joueurs du Football Club Arenthon Scientrier sont impatients de débiter cette nouvelle saison.

Nous comptons actuellement une dizaine de bénévoles et près de 80 licenciés répartis entre tous les niveaux : de U7 à séniors. Malgré le contexte actuel, nous avons su motiver nos équipes et nos joueurs afin de tous les retrouver sur les terrains d'Arenthon et de Scientrier.

Cette année et comme l'année dernière, nous ne pourrons pas organiser le traditionnel loto du foot prévu en février. Le contexte actuel ne nous permet pas de proposer une manifestation de qualité.

Nous nous retrouverons donc en juin pour la fête du club avec une journée organisée autour d'un tournoi mixte, d'une petite restauration et d'un repas dansant en soirée.

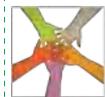
Comme chaque année, nous

souhaitons lancer un appel aux bonnes volontés afin de venir renforcer les différentes « équipes » du club : bénévole, éducateur, accompagnateur, membre et bien entendu joueur dans toutes les catégories.

Un club amateur ne peut exister sans toutes ces personnes. Parions que cette année sportive sera belle dans nos stades, que les filets trembleront régulièrement et que tous les sourires seront de sortie pour faire vivre le Football Club Arenthon-Scientrier ; le club de nos communes.

Sportivement, le Comité du FCAS.





L'Association des Parents d'Elèves (APE) d'Arenthon vous remercie pour votre soutien !



Monsieur Farid Ait Baalla, président de l'APE, souhaite remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation des manifestations



Brocante



Fête Foraine



Un grand merci également à la Mairie et au Conseil municipal d'Arenthon pour leur aide précieuse.

Grâce aux bénéfices récoltés lors de ces événements, nos enfants profitent d'activités et de sorties ponctuant leur année scolaire : ski de fond, activités culturelles, patinoire, stage de voile...
Merci pour eux !



Pressée du cidre





LES POMPIERS D'ARENTHON

Bonjour aux Arenthonnaises et Arenthonnais,

L'ensemble de la compagnie des sapeurs-pompiers profite de cette article pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2022.

En effet, La fin d'année 2021 se profile avec toujours autant d'incertitudes quant au retour à une vie normale.

Pour notre équipe, la distribution annuelle des calendriers 2022 a commencé courant novembre en espérant qu'il vous sera utile tout au long de cette nouvelle l'année.

Nous restons ouverts aux vocations qui pourraient naître sur la commune pour venir renforcer notre effectif qui malgré une démographie grandissante sur la commune a de la peine à se renouveler.

Pour informations, sur Arenthon chaque membre de la compagnie de sapeurs-pompiers donne de son temps libre pour venir en aide à ses concitoyens, la moitié de l'effectif est issue des communes environnantes.

Parmi les 253 000 sapeurs-pompiers actifs partout en France, près de 80 % sont sapeurs-pompiers volontaires, c'est-à-dire que, en plus de leur activité professionnelle ou de leurs études, ils donnent de leur temps pour secourir et aider la population. Au sein d'un centre de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail, les sapeurs-pompiers volontaires démontrent chaque jour leur solidarité et leur altruisme par leur participation à la chaîne des secours.

Cet engagement citoyen, après une formation initiale qui varie selon les missions exercées, s'effectue en fonction des disponibilités et de la vie personnelle de chacun. Il est indispensable pour permettre à nos concitoyens d'obtenir un secours d'urgence efficace partout sur le territoire.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les mêmes missions que les sapeurs-pompiers professionnels. Secours-à-personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement... les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger les populations.

Les conditions pour rejoindre le sdis 74 sont assez simples : être majeur, en bonne santé, casier judiciaire vierge, être vacciné. Si vous cochez toutes les cases. Pourquoi pas vous ?

Si vous voulez franchir le pas en 2022, jouer la carte locale, nous sommes prêts pour vous accueillir au sein de notre équipe et ainsi faire partie de la grande famille des sapeurs-pompiers.

Vous pouvez nous contacter au 0672678570 ou faire part de votre souhait aux agents en charge de la distribution des calendriers 2022.

Le chef de Centre Philippe Guyenot ainsi que le président de l'amicale Lucien Geroudet aux noms de tout le personnel de la caserne d'Arenthon vous souhaitent une bonne année 2022.

Prenez soin de vous et de votre entourage.





ÉCONOMIE CIRCULAIRE, TRI, RECYCLAGE: RÉDUCTION DES DÉCHETS, OÙ EN EST-ON ?

Selon le rapport annuel de notre communauté de communes (la CCPR), nous avons déposé 250 Kg d'ordures ménagères par habitant en 2020.

Sur ces 250 kg, 87 kg n'auraient jamais dû se retrouver dans la poubelle. Il s'agit de déchets recyclables (déchets compostables, papier, verre, carton...), ou valorisables en déchetterie (vêtements, tontes de pelouse, piles, petit électroménager...).

N'oublions pas que ces ordures ménagères sont transportées et incinérées à Bellegarde.

Pourquoi faut-il réduire nos déchets ?

C'est UNE NÉCESSITE pour la qualité de l'air, pour le climat, pour économiser les ressources et pour équilibrer nos finances. Autrement dit, la réduction des ordures ménagères représente un enjeu clé en termes d'environnement, de santé et d'économie.

Comment réduire ?

REFUSER d'acheter si ce n'est pas nécessaire : on peut emprunter à des proches, louer à des professionnels par ex du matériel de bricolage, un vélo électrique, une voiture (Citiz) ...

RÉDUIRE les déchets à la source c'est encore mieux !

Acheter moins d'emballages à la coupe, en vrac, c'est moins de déchets et c'est moins cher 32% d'économies.

Utiliser son sac cabas, des sacs en tissu, réutiliser des sacs en papier plutôt que les sacs plastiques même « biodégradables ».

Mettre un Stop Pub sur la boîte aux lettres = 28.8kg de papier d'économisés ».

RÉPARER, RÉUTILISER, DONNER :

Teindre, recoudre, repeindre, réparer, ou donner à une personne de son entourage, à une association (Alpabi, Emmaus, Les Scouts...) ce dont on n'a plus besoin. Par ex, donner les vêtements qu'on ne porte plus.

COMPOSTER : c'est à dire redonner à la terre : trier les biodéchets (déchets verts, épluchures, restes alimentaires...) séparément et les composter : composteur individuel, collectif, lombricompostage, poules...

TRIER pour RECYCLER les déchets qu'on n'a pas pu éviter : c'est valoriser le verre, le plastique, le métal, le textile usagé.

Et ne pas polluer : à la déchetterie, on apporte ses appareils électriques et électroniques non réparables, batteries, piles, ampoules, vieilles peintures, textile usagé, mobilier...

La loi nous incite à réduire nos déchets.

C'est UNE OBLIGATION :

- Depuis le Grenelle de l'environnement de 2008 qui fixait un objectif de réduction des déchets de 10 % entre 2010 et 2020, à la **Loi du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**, en passant par la **Loi sur la transition énergétique pour une croissance verte du 17/08/2015** la réduction des déchets via une généralisation de la tarification incitative devient une obligation d'ici 2025, pour 25 millions de français.

- La CCPR l'a intégré dans son **Plan Climat Énergie Territoire de la CCPR**, en 2020, qui prévoit :« **Action 29** : Étudier l'opportunité de mise en œuvre d'une tarification incitative de collecte des déchets sur le Pays Rochois ».

Qu'est ce la tarification incitative ?

Aujourd'hui nous payons un service de gestion des déchets par une redevance annuelle proportionnelle au nombre de personnes vivant dans la famille.

Avec une tarification incitative, on introduit une part variable de la redevance ou de la taxe qui est liée au poids de déchets collectés, ou aux nombres de levées de la poubelle en porte à porte, ou au nombre de dépôts dans le conteneur molok. Bien entendu, la taille de la famille est prise en compte.

La tarification incitative est un outil pour maîtriser les coûts, inciter à la réduction des déchets et être plus juste en appliquant le principe du pollueur-payeur : c'est à dire que celui qui réduit son volume de déchets paiera moins que celui qui ne trie pas.

Nos collectivités locales vont avoir l'obligation d'étudier ce type de facturation prochainement. Et l'on voit bien que prendre l'habitude de réduire nos déchets est appréciable pour notre environnement, et que ce sera aussi un moyen de limiter le prix de notre facture Ordures Ménagères.



LES FLACONNAGES PLASTIQUES ET LES EMBALLAGES EN MÉTAL

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :



BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT, DE SODA, D'HUILES MÉNAGÈRES



FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS, SHAMPOING



BOÎTES DE CONSERVES ET CANETTES VIDES



BARQUETTES EN ALUMINIUM VIDES, AÉROSOLS ET COUVERCLES EN FER



ASTUCE

On vide bien les emballages.



TOUS LES PAPIERS, LES PETITES CARTONNETTES ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :



TOUS LES PAPIERS Y COMPRIS LIVRES ET MANUELS, ENVELOPPES, PAPIERS BUREAU



CARTONS À PIZZA VIDES



BRIQUES DE LAIT, DE SAUCE, DE SOUPE, DE JUS DE FRUITS...



CARTONNETTES DE CÉRÉALES, DE YAOURTS, DE BISCUITS...



ASTUCE

On ne met pas de cartons plus gros qu'un carton de pizza ou qu'un baril de lessive.



LE VERRE

JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :



BOUTEILLES ET FLACONS



BOCAUX, POTS...



ASTUCE

On ne met pas les bouchons et couvercles.



LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS LA POUBELLE :



Pensez à sortir vos bacs la veille de la collecte !



POTS DE PRODUITS LAITIERS (YAOURT, CRÈME FRAÎCHE, GLACE...)



COUCHES, SUREMBALLAGES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, VAISSELLE JETABLE



BARQUETTES ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE ET POLYSTYRÈNE



AMPOULES À FILAMENT, VAISSELLE CASSÉE...

LES BAGS GRIS SONT COLLECTÉS LE :

Matin Après-midi

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

JE DÉPOSE DANS LE COMPOSTEUR :



EPLUCHURES, HERBE, FEUILLES, FLEURS FANÉES



FILTRES À CAFÉ, SACHETS DE THÉ



PAIN, COQUILLES D'ŒUFS

Pour des informations complémentaires, consultez le guide du compostage.

AUTRES DÉCHETS

JE DÉPOSE AU MAGASIN OU EN DÉCHÈTERIE :



LES GROS CARTONS, LE PETIT ÉLECTROMÉNAGER



LES PILES, LES AMPOULES BASSE-CONSOMMATION

ET N'OUBLIEZ PAS, NOTRE AGENDA

Contact natenv74@gmail.com
Site internet www.natenv74.fr



F(A)ITES DU VÉLO !

SAMEDI 9 AVRIL
(date prévisionnelle)

Centre ville de La Roche Sur Foron
Co-Organisée par Natenv et le Cercle Mobilité du Pays Rochois



LES ANIMAUX ONT LEUR PONT : LE PONT DE LA PAPETERIE

Désormais, le pont de la Papeterie est un ouvrage dédié à la faune sauvage. Grâce à lui, depuis un peu plus d'une année, les animaux peuvent franchir l'A40 à leurs guises et se déplacer librement entre les massifs du Môle et des Glières.

Le bureau d'étude Instinctivement Nature suit attentivement l'efficacité de ce dispositif. D'ores et déjà il peut attester de son efficacité à la faveur de plusieurs espèces de mammifères qui utilisent cet ouvrage, devenu écopont. Hérissons, écureuils, renards, lièvres ou encore sangliers vont et viennent en toute sécurité d'une montagne à l'autre.

Du fait des mœurs principalement nocturnes de ces espèces, c'est entre le crépuscule et l'aube que le pont de la Papeterie est majoritairement utilisé par la faune sauvage.

Sa nouvelle vocation est un atout indéniable pour le fonctionnement de la nature dans la vallée de l'Arve.

Cependant, la fréquentation humaine constitue un frein important de son utilisation par les animaux sauvages.

Aussi, il appartient à tout un chacun de contribuer à cette réussite en limitant l'utilisation du pont, notamment la nuit, lorsque les animaux sont actifs.

Fédération des Chasseurs 74





OCTOBRE ROSE A ARENTHON

VIE ASSOCIATIVE

L'association "**Les Fées Roses du CHAL**" est composée de 13 membres bénévoles, toutes issues de l'équipe de l'Unité de Jour du CHAL, dont trois habitent Arenthon!

Les membres, les familles, amis, patients, confectionnent diverses créations (tricots, colliers, bracelets, boucles d'oreilles, tours de cou, doudous, objets de décoration, portes clefs, marques pages, lingettes démaquillantes réutilisables, sacs à tarte, tot bags...) qui sont vendues sur le stand lors des différentes journées organisées dans le cadre d'octobre rose.

Les bénéfices sont reversés en partie à la Ligue contre le cancer pour contribuer à financer la recherche.

Le reste est utilisé pour tenter d'améliorer le confort des patients pris en charge dans le service : achat de vernis de soins, matériel pour la socio-esthéticienne, financement d'une intervenante pour des ateliers d'art thérapie au sein du service, offre de séance de réflexologie, de yoga, conférences...

En 2019 les Fées Roses ont été à l'initiative de l'organisation de la première édition marche rose et salon bien être à Arenthon et Scientrier. Elles ont réédité l'expérience en 2021, le samedi 16 octobre!

Sous un magnifique soleil, l'engouement a été grand pour la marche rose (près de 200 participants !). Chaque inscrit s'est vu offrir un petit cadeau (Tee shirt, tour de cou ou bandeau). La balade de 8kms faisait une pause à Scientrier où les participants étaient attendus pour un ravitaillement entièrement organisé et offert par la commune, accompagné de sourires et encouragements en tout genre. Au retour de la boucle ils pouvaient trouver une petite buvette, des crêpes et barbes à papa pour le plaisir des petits et grands !

Tout l'après-midi, le salon bien-être à la salle des Associations était ouvert avec 17 stands, avec une très belle affluence et un retour très positif des exposants et des visiteurs. La famille Portigliati, sur place avec un manège et un toboggan gonflable, a remis l'intégralité de sa recette à l'association. La recette de l'après-midi s'élève à 2842€.

Les Fées Roses tiennent à remercier tous les participants, les bénévoles, les élèves infirmiers présents et les associations leur ayant fait de généreux dons ! Une journée lumineuse sur bien des plans !

Nos remerciements chaleureux à : la commune d'Arenthon, la commune de Scientrier, la R'biolle, le comité des fêtes d'Arenthon, XL Print, Etourneau Traiteur





DES NOUVELLES DE LA MARPA

La MARPA d'Amancy, résidence d'accueil rural pour personnes âgées, ouvrira ses portes à l'automne 2022. Les délais de construction sont respectés, le gros œuvre se termine et la structure a bien pris forme. La première phase de préparation à l'ouverture a débuté en mai 2021 avec la mise en place de la commission « Equipement ». Cette commission a effectué un travail important de cinq mois consistant au recensement des besoins en mobilier et équipements divers, à la recherche de fournisseurs pour les devis, à l'analyse des devis et à la définition du budget.

La prochaine étape va consister à lancer le recrutement du responsable de la MARPA, en janvier 2022, pour une prise de poste quelques semaines avant l'ouverture. Le profil recherché est :

- Être titulaire d'un diplôme de cadre de santé ou d'un diplôme sanitaire et social de niveau III (Bac + II)
- Justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Avoir suivi ou s'engager à suivre et à achever dans un délai de 5 ans la formation à l'encadrement des responsables de MARPA.

Enfin, nous allons lancer un plan de communication en début d'année 2022 afin de présenter précisément les modalités de location des logements, l'organisation de la future structure et le projet d'établissement. En attendant, n'hésitez pas à nous contacter à marpalesmarenthes@gmail.com.



COLLECTE ALIMENTAIRE



Merci à toutes les personnes qui ont répondu à l'appel du CCAS de La Roche sur Foron.

Les aliments seront distribués tout au long de l'année par l'unité locale de la Croix Rouge française, au bénéfice des personnes démunies des cantons de la Roche sur Foron et de Reignier

Une très belle participation des Arenthonnais est à souligner.

Merci !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

Nous rappelons que les comptes rendus des conseils communautaires de la CCPR sont disponibles à la CCPR ainsi que sur le site internet de la CCPR: <https://www.ccpaysrochois.fr/mon-territoire/vos-elus-2/>

Nous ne rappelons ici que quelques réalisations ou projets de la CCPR.

Depuis juin 2021, la CCPR a notamment acquis le **domaine de Corbattaz** au Département. Ce domaine est situé au Col d'Evires, dans un but environnemental. Un appel à idées a été organisé pour le devenir de cette propriété.

La CCPR continue sa politique de soutien à la production de **logements sociaux** par l'allocation de subventions.

L'**aménagement de la gare** est prévu en collaboration avec le Département, la Région et la SNCF, sous la forme du réaménagement du parvis de la gare routière, de la réalisation d'une gare bi-face, à l'accès à un nouveau quai et à la création d'équipement de stationnement public. Par ailleurs des travaux ont démarré entre La Roche sur Foron et Sain Gervais afin d'augmenter la cadence des trains sur ce tronçon.

Un **schéma cyclable** définissant le type d'aménagement sur l'ensemble du réseau roulant du territoire de la CCPR a été mis en place. La compétence voirie appartenant aux communes, la mise en œuvre concrète de ce réseau reste à la charge des communes.

La CCPR soutient le développement de l'**autopartage** via un soutien au service CITIZ, via notamment la mise à disposition d'un véhicule et de la promotion de ce service.

Il est prévu que l'**Etablissement français du sang** acquière d'implant sur dans la zone d'activités des Afforêts.

La CCPR travaille de concert avec la municipalité de Saint Pierre-en-Faucigny pour la réhabilitation, extension et/ou reconstruction du **groupe scolaire de Toisinges**.

Pour information la CCPR compte 104 emplois en date du 14 septembre, et **47 postes étaient encore vacants**.

La production de **biométhane** à la station d'épuration située sur la commune d'Arenthon, nécessite l'arrivage de produits méthanisables, produits dans un rayon de 50kms.

Vous souhaitez laisser votre voiture au garage, ou contribuer à diminuer le nombre de véhicules sur nos routes ? Co-voiturer,

www.covoiturage-leman.org



LA ROCHE-SUR-FORON | SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY | AMANCY | ARENTHON | ÉTEAUX | CORNIER | SAINT-SIXT | SAINT-LAURENT | LA CHAPELLE-RAMBAUD

DÉMATERIALIZATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

à partir du 1^{er} janvier 2022



Particuliers ou professionnels, déposez en ligne tout type de demande d'autorisation d'urbanisme sur :

<https://sve.sirap.fr>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

PPA de la Vallée de l'Arve

Pour une meilleure qualité de l'air, **au 1^{er} janvier 2022, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert**





UNE FORMATION POUR TESTER ET NOTER LES MIELS

AGRICULTURE

La mairie du village d'Arenthon a mis à disposition le 5 Septembre la Salle des Associations pour un apprentissage sur le miel organisé par le syndicat d'apiculture de Haute-Savoie. 17 apiculteurs venus des deux départements de la Savoie ont participé. Le formateur de la séance, Didier Mouchet, explique « l'objectif de cette journée permettait de former un panel homogène et performant pour noter des miels de façon cartésienne et sans hédonisme ».

Ainsi, les apiculteurs ont découvert les miels monofloraux pour se délecter de saveurs tels le miel d'acacia, de tilleul, de châtaigner et de sapin. La suite a permis de tester les douceurs des abeilles en modes polyfloraux avec les petites ouvrières qui auraient butiné en plaine ou en montagne.

Ces différentes dégustations ont permis à chacun d'appréhender le tactile en bouche avec son onctuosité et la qualité liquide de chaque miel.

Pour les miels à la cristallisation prononcée on apprend à évaluer une granulométrie fine. « Les caractéristiques, explique Didier Mouchet, pour évaluer un miel sont également visuelles avec aucun dépôt en surface et pas de débris de cire ». L'odeur jouera également un rôle essentiel dans un miel de qualité où la senteur se doit d'être franche et florale.

Chaque apiculteur avait amené un échantillon de son miel. La journée, instructive et ludique, s'est terminée dans une ambiance studieuse avec la réalisation d'un "concours à blanc" et de multiples échantillons à tester. Dans une bonne humeur générale, Didier Mouchet a remis le précieux sésame à chaque apiculteur qui validait ainsi le droit à tous de faire partie l'an prochain du jury du concours des miels de Savoie-Mont Blanc.



Didier Mouchet, jeune retraité de 66 ans, réside à Vétraz-Monthoux. En 20 ans, il a formé plus de 700 apiculteurs en France et en Suisse.

Crédit Photos & texte : © Dauphiné Libéré

AGRICULTURE

Nous donnons la parole aux exploitants agricoles de notre Commune. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

NH ELECTRICITÉ

Forte de plus de 20 années d'expérience et de savoir-faire la micro entreprise NH ELECTRICITE située 491 route de Fessy à ARENTHON, réalise **tous vos travaux d'électricité générale**.

Je réalise gratuitement des devis pour des installations neuves, des rénovations électriques, mise aux normes d'installations pour des logements, bureaux, locaux professionnels.

Qualifié et habilité, je mets tout en œuvre selon les règles de l'art pour satisfaire vos demandes en réalisant tous types de travaux électriques : de la pose simple d'une prise à une installation complète en passant par la pose de bornes de recharge pour votre voiture électrique sous garantie décennale.

J'ai également à votre disposition **un service de dépannage rapide**, mes compétences et mon sérieux sont des atouts dont je souhaite vous faire profiter.

Nicolas HURIEZ

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Nous donnons la parole aux entrepreneurs, autoentrepreneurs, de notre Commune afin de présenter les activités économiques de notre village. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez profiter de cette opportunité.

Installations électriques intérieures et extérieures
Dépannages

NH ELECTRICITE
06 77 37 00 30
nikohuriez@gmail.com

La Parenthèse

La Parenthèse est un cabinet pluridisciplinaire pour les **petits** et les **grands**
 Les praticiens du centre vous proposent des prestations:
d'apprentissage, d'accompagnement, de bien-être



Julie Dantas
 Réflexologue certifiée, Massages
 et Soins énergétiques

Je vous propose des soins personnalisés et adaptés en fonction de vos besoins par le biais de la réflexologie plantaire ou pédiatrique des massages bien-être, énergétiques ou encore la thérapie dorsale...

www.juliedantas-reflexologie.fr
 07.60.78.01.74

Delphine Zbinden



Graphothérapeute
Rééducation de l'écriture

Cabinet de rééducation de l'écriture.
 Tout âges, tous niveaux, toutes difficultés
 ainsi que tout types de dysgraphies.

06.12.61.27.08
reeduc.ecriture74@gmail.com



FABRICE GATTO
 CRÉATEUR DE BIEN-ÊTRE

+33 (0)6 31 39 38 97
solbien.massage@gmail.com

MASSAGE LOMI-LOMI
 MASSAGE CRÂNIEN
 MASSAGE 5 CONTINENTS
 THÉRAPIE DORSALE

Au plaisir de vous voir !  

Priscillia Durand



**Praticienne en hypnose humaniste
 et massage holistique.**

L'hypnose est une thérapie brève. En quelques séances retrouvez confiance en vous ou débarrassez vous de ce qui vous empêche d'être vous. (Douleurs, compulsions, deuil, stress...)

06.22.76.44 53
www.priscillia-durand-hypnose.fr



Pause Massage
 06.08.25.13.00

Une pause, s'accorder du temps, prendre soin de soi, apaiser le corps et l'esprit...
 Un massage bien être (adapté à votre demande et vos besoins) qui peut être précédé d'un temps d'hypno-relaxation pour amplifier les bénéfices du massage.

<https://www.facebook.com/PauseMassage.laparenthese.74>



Virginie Saddier
 praticienne en

PNL Hypnose

www.virginiesaddier.com

"Il y a ce "truc" qui me dérange et c'est plus fort que moi, **je n'arrive pas à faire autrement!**"
Ces mots vous parlent?
 Je vous accompagne à **remettre du mouvement** et à aller vers un **mieux être** avec les mots et l'hypnose.

Mes supers après-midis...
 06.12.61.27.08

Ateliers, activités et jeux animés par des professionnels en lien avec les habiletés sociales, l'éducation, le développement corporel, le bien-être. Un joyeux cocktail d'inclusion, de rencontres, de rigolades et de créativité pour tous les enfants !



Retrouvez nous sur la page facebook de La Parenthèse ou sur nos pages facebook respectives.

 <https://www.facebook.com/arenthon.laparenthese>

La Parenthèse, 925 route de Lanovaz 74800 Arenthon

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Adresse 22, route de Reignier

Téléphone 04 50 25 51 87

E-mail général mairie@arenthon.fr

E-mail service urbanisme
urbanisme@arenthon.fr

Site www.arenthon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Mercredi 8h30 - 11h30 | 14h - 17h

Jeudi 14h - 19h

HORAIRES DU SERVICE URBANISME

Lundi 9h - 11h30

Mardi 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

Le maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

En raison du contexte sanitaire, ces horaires d'ouverture peuvent être modifiés. Il est possible de les consulter sur le site internet de la Commune.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

04 50 25 51 83 ou

jeunesse-sport@arenthon.fr

RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ DE LA
COMMUNE SUR
FACEBOOK ET
WWW.ARENTON.FR



Pour toutes suggestions, le « Registre à idées » est disponible dans le hall d'entrée de la mairie !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS (CCPR)

1, place Andrevetan

74800 La Roche Sur Foron

04 50 03 39 92

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi à Jeudi 8h - 12h | 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h - 12h | 13h30 - 17h

ASTREINTES EAU ET ASSAINISSEMENT

SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT DE LA CCPR

Durant les heures de bureau

04 50 03 39 92

En dehors des horaires d'ouverture

04 26 83 43 70

SYNDICAT DES ROCAILLES-BELLECOMBE

04 50 95 71 63

Astreinte Assainissement Rocailles-Bellecombe

06 77 04 19 50

NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

Urgence Européenne 112

COMMUNICATION

Directeur de la Publication
Chantal Coudurier

Distribution
Conseil Municipal

Crédits Photos
Mairie d'Arenthon

Mise en Page
La commission Communication du Conseil Municipal, avec le mécénat de 89/92 Agence de communication

Impression
Imprimerie UBERTI-JOURDAN

Tirage
1100 exemplaires

NAISSANCE

Bienvenu à

- Daphné née le 15 mai 2021, fille d'Anne-Sophie et Ludovic BIANCO
- Lily née le 17 juin 2021, fille d'Amandine et Gilles DECARROUX
- Farah née le 14/07/2021, fille d'Emilie BERGOEND et Wael YAHIAOUI
- Camille née le 16/07/2021, fille d'Aude et Edouard CHARLES
- Timéo né le 09/08/2021, fils de Céline TODESCHINI et Aurélien MAZZUCATE
- Lumen, née le 16/08/2021, fille de Tiffany PIFFARETTI et Flavien BURNIER
- Noah, né le 30/08/2021, fils de Nelly THEUNISSEN et Steve CHIBANE
- Mia, née le 03/09/2021, fille de Justine ROY et Florent SADDY
- Lina, née le 03/10/2021, fille de Laetitia GEROLA et Nicolas COUDURIER
- Simao né le 13/09/2021, fils de Patricio RODRIGUEZ VAZ et Julia VITAL CARREIRAS
- Nicolas né le 20/09/2021, fils de Sylvain et Alexandra GREGGIO
- Loris, né le 21/11/2021, fils de Cyril et Emmanuelle DA MOUTA

MARIAGES

Félicitation à

- Yara et Benoît BELLONGA qui se sont dit oui le 22 mai 2021
- Claudia et Nicolas KLEIN qui se sont dit oui le 24 juillet 2021

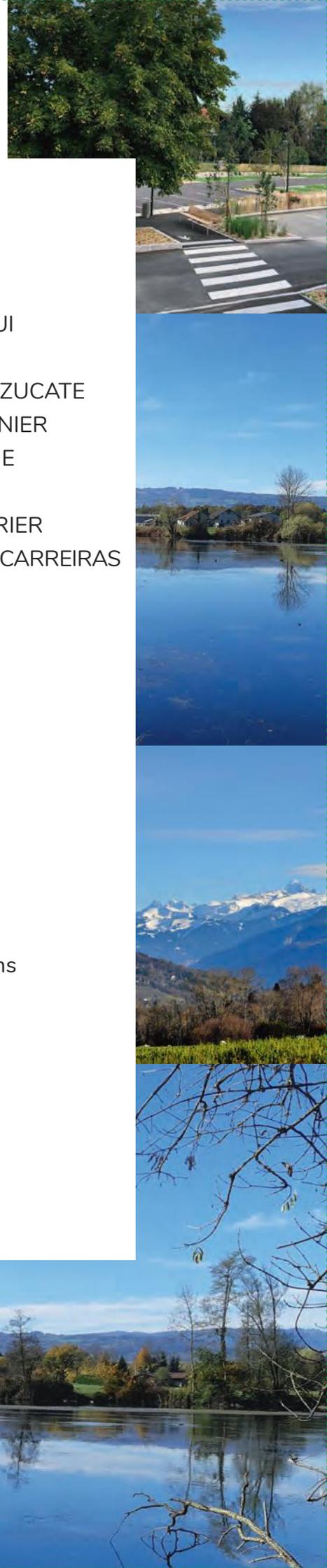
DÉCÈS

Une pensée pour les familles de

- Marguerite ENGILBERGE décédée le 06 janvier 2021 à l'âge de 87 ans
- Didier DESGARDIN décédé le 11 mars 2021 à l'âge de 63 ans
- Michel VOUZELLAUD décédé le 19 avril 2021 à l'âge de 67 ans
- Louis COUDURIER décédé le 26/07/2021 à l'âge de 68 ans
- Maria VIOLLET décédée le 3 août 2021 à l'âge de 92 ans
- André MAEDER décédé le 11 août 2021 à l'âge de 90 ans
- Santo MERELLI décédé le 05/12/2021 à l'âge de 96 ans
- Marcel BOEX décédé le 08 décembre 2021 à l'âge de 92 ans
- Florence MOSSUZ, décédée le 25/12/2021 à l'âge de 90 ans

La publication de ces informations d'état-civil a été préalablement autorisée par les familles.

Pour toute prochaine publication d'état-civil dans le bulletin municipal, nous vous invitons à remplir un formulaire d'autorisation de publication auprès du Secrétariat de la Mairie si vous souhaitez que paraisse l'avis d'état-civil, à défaut de quoi nous ne pourrions publier les prochaines naissances, mariages ou décès.



L'Agenda

Sur la Commune d'Arenthon et au delà !

CONCOURS DE BELOTE

VENDREDI 11 FÉVRIER
VENDREDI 25 FÉVRIER
VENDREDI 11 MARS

Organisés par le
Comité des fêtes

VENDREDI 25 MARS

Organisés par l'APE
Pensez au pass sanitaire
Maison des Associations

ÉLECTIONS

DIMANCHE 10 ET 24
AVRIL

Maison des Associations
1er & 2ème tours des
élections présidentielles

ÉLECTIONS

DIMANCHE 12 ET 19 JUIN

Élections législatives

FÊTE DU FOOT

SAMEDI 18 JUIN

Champ de foire
Organisé par le football club
Arenthon-Scientrier

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DES ROUTES ET DES CHEMINS

SAMEDI 19 MARS

Champ de foire
Organisée par la municipalité
et autres volontaires

LA R'BIOLLE

SAMEDI 7 ET
DIMANCHE 8 MAI

Champ de Foire

Organisée par l'Association
du même nom

FÊTE DE L'ÉCOLE

SAMEDI 25 JUIN

Champ de foire
Organisée par l'APE

BROCANTE

DIMANCHE 22 MAI

Organisée par l'APE

